

# La réévaluation de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi : diagnostic, limites et enseignements pour la France



***Olivier Blanchard***

**Directeur du département d'économie  
du Massachusetts Institute of  
Technology**



# 0. Remarques préliminaires

- Un rapport de grande qualité.
- Peu/pas d'idéologie
- Un document de référence, sur les faits.
- Un document de référence, sur l'état des connaissances

Organisation de mes remarques :

- Les larges bases d'accord
- Les zones d'ombre. Les questions non résolues, ou sous-estimées.



# 1. Les larges bases d'accord

1. Protéger les travailleurs plutôt que les emplois
  - Le progrès technique nécessite une constante réallocation des facteurs de production, y compris des travailleurs.
  - Une protection de l'emploi à la fois plus limitée et plus efficace.
    - Simplifier la procédure judiciaire. (La limiter aux cas de discrimination)
    - Augmenter les coûts financiers (passage d'un impôt sur la masse salariale, à un impôt basé sur le taux de licenciement.)
    - Contrats temporaires et contrats permanents : Une recette assurée de dualité.



# 1. Les larges bases d'accord

## 2. Mieux préparer/protéger les travailleurs licenciés, et mieux les préparer/inciter à reprendre un travail

- Des indemnités chômages généreuses.
- Mais fortement conditionnelles à l'acceptation d'un emploi.
- Meilleure assurance et meilleure efficacité :
  - Femme de 50 ans sans formation en Bretagne, versus informaticien de 25 ans en Région Parisienne.



# 1. Les larges bases d'accord

## 3. Impôt négatif, contributions sociales faibles, plutôt que salaire minimum

- Aucune raison que la productivité des moins qualifiés implique un revenu suffisant pour vivre.
- Solution 1 : Impôt négatif sur les revenus du travail.
- Solution 2 : Cotisations faibles ou nulles sur les bas salaires.
- Salaire minimum: Oui, mais bas, et comme ancre. Pas comme instrument de redistribution.



## 2. Le diable est dans les détails

- L'évolution de la protection de l'emploi en France. Une série de dérives, chacune mineure. (autorisation administrative, rôle des juges dans les licenciements économiques...)
- La définition d'un emploi « acceptable ».
- Les incitations des agences de l'emploi. La réalité du PARE.
- Revenu minimum d'insertion : Insertion?
- Efficacité des programmes de formation hors-entreprise. Une réalité peu encourageante.

Nécessité d'en tenir compte au départ.

Par exemple: Dégressivité des allocations chômage.

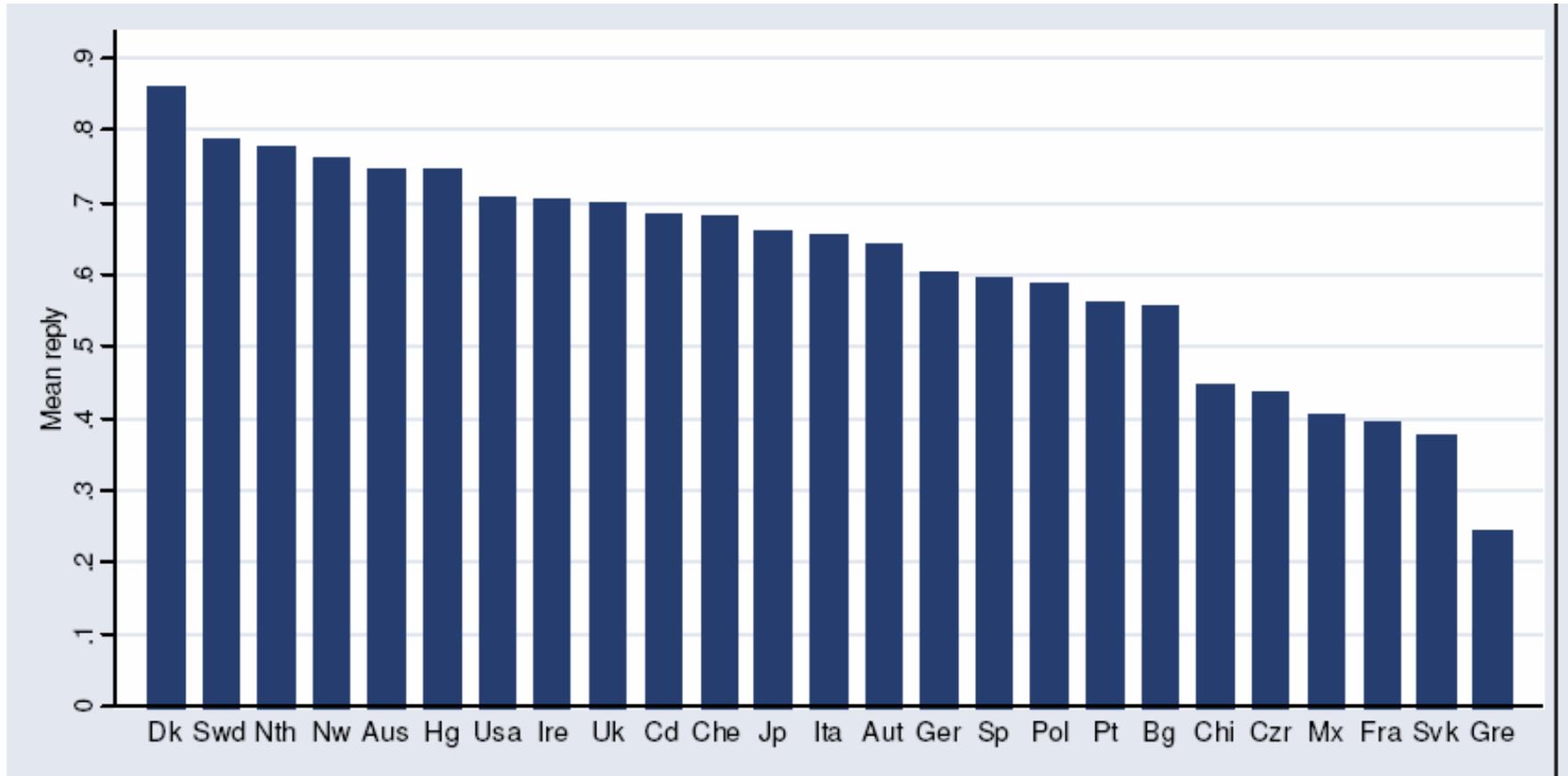


### 3. Les institutions voyagent mal

- Les histoires d'amour. La Hollande et la concertation, le Danemark et la flexi-sécurité.
- Les yeux de Chimène. Flexibilité versus sécurité.
- La transplantation est loin d'être évidente. La confiance entre les partenaires sociaux. Les attitudes individuelles.
- Un tableau emprunté à Cahuc-Algan, sur la base de réponses au World Value Survey.
- « Can it always be justified, never justified, or something in between, to claim government/state benefits to which you have no right? » Never=1.



### 3. Les institutions voyagent mal





## 4. Les limites de l'impôt négatif, et de l'abaissement des charges sociales sur les bas salaires

- Prime à l'emploi mal ciblée. On peut faire mieux (Cahuc). Mais:
- Payer le RMI, et utiliser la PPE pour éviter les trappes d'inactivité, et les trappes de bas salaires : Une combinaison potentiellement très coûteuse à terme.
- Surtout si les inégalités de produit marginal du travail augmentent : Globalisation et progrès technologique biaisé.
- Un RMI plus limité ?

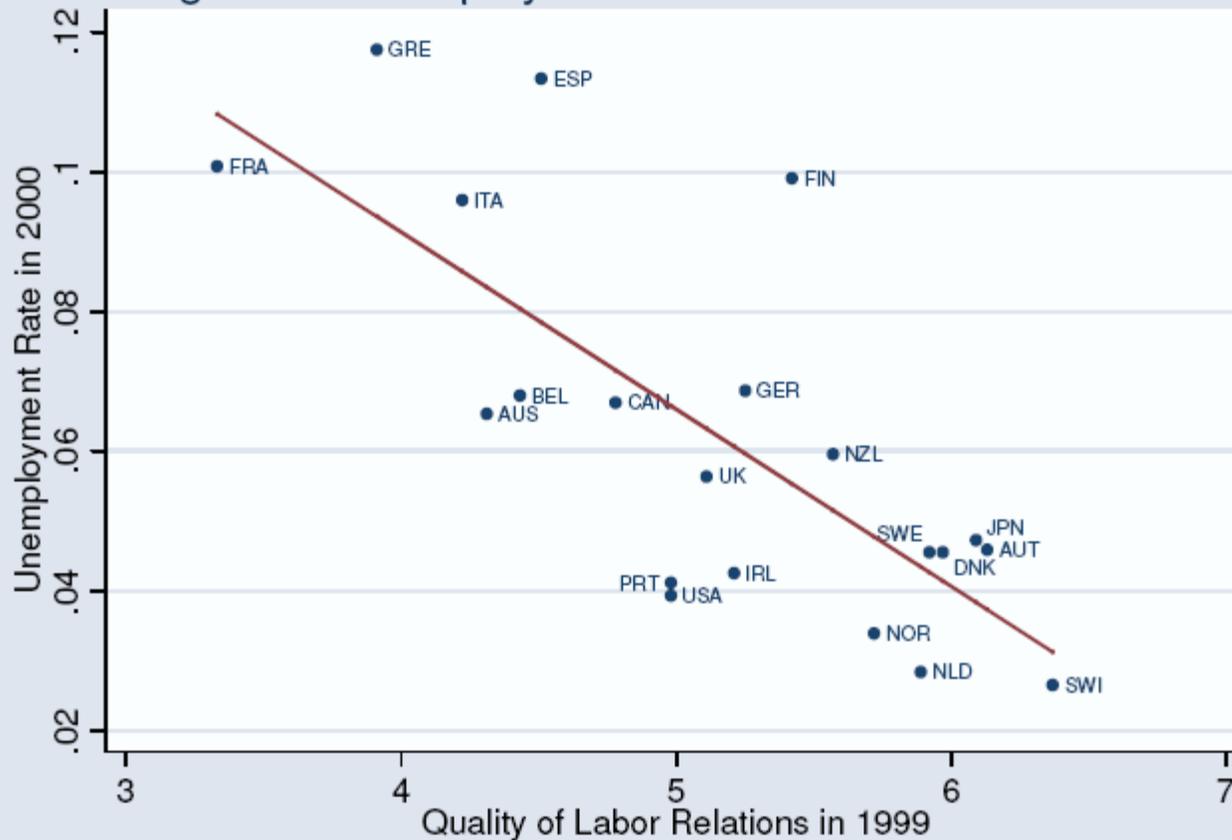


## 5. Au-delà des institutions formelles : les relations du travail

- Empiriquement : La qualité des relations du travail: Le facteur explicatif le plus important dans la montée du chômage.
- Une figure empruntée à Blanchard-Philippon.
- Quels mécanismes ? A l'intérieur de l'entreprise? Ou au niveau macroéconomique ? Probablement les deux. Wassenaar en 1982. Portugal aujourd'hui.
- La nécessité de syndicats forts, représentatifs, et responsables. Et d'une structure permanente de discussion et, potentiellement, de négociation.
- Encore plus nécessaire pour les membres de l'Euro.

# 5. Au-delà des institutions formelles : les relations du travail

Figure 1. Unemployment Rates and Labor Relations





## 6. Le rôle de la politique marcoéconomique

- Des relents d'idéologie et de Hooverisme. Bien sûr : Des politiques responsables et prévisibles.
- Une politique monétaire orientée vers le maintien de la production à son niveau potentiel (le chômage à son taux naturel).  
C'est ce que « inflation targeting » implique.
- Sous les contraintes de l'Euro :
  - Deux leviers : La politique budgétaire. Et l'ajustement des salaires au niveau agrégé.
  - La nécessité d'utiliser les deux en conjonction.  
Presque tout à découvrir.



## 7. Les spécificités françaises

- Durée du chômage
- Dualité. Des cycles de vie de travail déformés, coûteux humainement, socialement, et politiquement.

Source principale : La forme de la protection de l'emploi. L'effet de seuil du système CDD/CDI.



## 7. Les spécificités françaises

1. Réduire les procédures judiciaires. Laisser les décisions économiques aux entreprises, les décisions quand à l'existence de discrimination aux juges.
2. Forcer les entreprises à internaliser les coûts sociaux de leurs licenciements : Changer le financement des allocations chômage - pas leur poids total.
3. Eviter l'effet de seuil du système actuel. Introduire une protection progressive.

Contrat unique progressif ? La solution la plus désirable et la plus équitable. Quid-pro-quos. 1 versus 2.  
Mais chaque réforme est justifiée en elle-même.